



FémasiF

Fédération des Maisons et Pôles de Santé
en Île-De-France



Rapport d'Activité

2022



SOMMAIRE

P. 03

INTRODUCTION

p. 11

ADHÉSIONS

p. 15

COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTIEL

P. 21

ACCOMPAGNEMENT

P. 26

IMPLICATION DES USAGERS

p. 30

IPA

p. 35

PACTE

p. 39

SANTÉ PUBLIQUE

Les membres de la FémasIF

Le bureau

Le 17 mai 2022, la FémasIF a fait face à un tournant : après dix ans de présidence, le Dr Didier MENARD, membre fondateur, quitte ses fonctions et ne renouvelle pas son mandat. Le passage de flambeau s'est opéré de manière naturelle auprès des membres du bureau investis depuis de nombreuses années au sein de l'association.

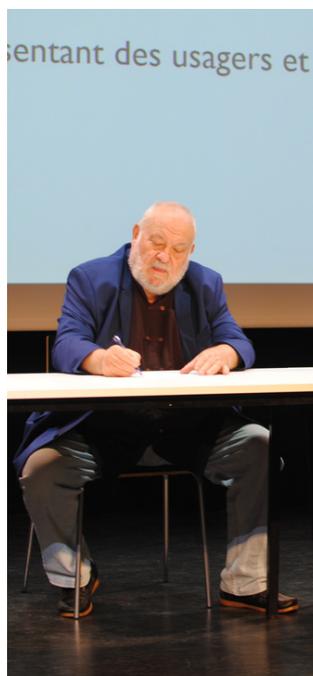


La Présidence est désormais portée par Fatima SAID DAUVERGNE, infirmière libérale dans une MSP essonienne à laquelle s'associe Jacques CITTEE, vice-Président/trésorier professeur en médecine générale et engagé notamment dans le Val-de-Marne.

Leurs regards et expertises sont soutenus par celui d'un usager, qui pour la première fois, intègre le bureau de la FémasIF : Vincent CLUZAUD, également impliqué dans différentes associations de représentations des usagers.



Fatima Said Dauvergne,
Présidente



Vincent Cluzaud,
Secrétaire Général



Jacques Cittée,
vice-Président et Trésorier



Le conseil d'Administration

- Isabelle Baldisser, coordinatrice, référente accompagnement à la structuration des MSP
- Jacques Cittée, médecin généraliste, référent santé publique et formation pluriprofessionnelle
- Vincent Cluzaud, patient-usager-citoyen, référent implication des usagers et lutte contre les inégalités sociales de santé
- Yassine Hilal, médecin généraliste, membre du conseil d'Administration
- Josselin Lebel, médecin généraliste, référent formation pluriprofessionnelle
- Karen Newby, infirmière, référente formation PACTE et projets transversaux
- Amal Ramdani, coordinatrice, référente démarche qualité
- Fatima Saïd Dauvergne, infirmière, référente projet « infirmière de pratique avancée » et du projet "tremplin"
- Sonia Zekpa, masseur-kinésithérapeute et coordinatrice, référente réseau de coordinateurs

Des professionnels experts en soutien

- Célia Bonin, Infirmière, experte facilitation
- Sophie Dubois, pharmacienne, experte formation
- Isabelle Dupie, médecin généraliste, experte en formation, décédée en 2022
- Laurence Le Goff, masseur-kinésithérapeute, experte accompagnement à la création de Maisons de santé

2022, c'est aussi **7 IPA** qui se sont investis dans 3 groupes de travail réguliers : nous remercions chaleureusement Sandrine Cherubin, Saïqa Ghulam, Dalila Heimaidi, Laetitia Kouamé, Laetitia Pidscedda, Rafael Precioso, , Inès Ournid.

L'équipe salariée

Toute l'équipe de la FémasIF remercie Anne Guilberteau pour son investissement pendant 6 ans en tant que coordinatrice de l'association et qui a quitté ses fonctions en mai 2022. Camille Mezzano a repris la coordination régionale en juin 2022.

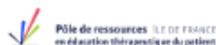
- Coordination : Anne Guilberteau (jusqu'en juin 2022) puis Camille Mezzano (à partir de juin 2022)
- Attachée de direction, en charge de la communication et de la vie associative : Vaïna Bloch
- Chargée de mission qualité et projets transversaux : Poline Hadelier
- Chargée de mission stratégies tremplin & formation : Feriel Kramdi
- Chargé de mission développement et pérennisation des maisons de santé : Mohamed Abdoufatah (18 mars 2022- 31 décembre 2022)
- Chargé de mission accompagnement et développement des infirmiers de pratique avancée : Martin Mérindol (à partir du 1er mars 2022)



INTRODUCTION

1. Présentation de l'association

Des partenaires de plus en plus nombreux !



2. CONTEXTE NATIONAL

rétrospective des grands événements de l'année 2022

15 février 2022 : AVEC Santé, publie le guide de la coordination en équipe, auquel la FémasIF a participé !

Ce guide dédié à la coordination est à destination de tous les professionnels de santé soucieux de mieux cerner le métier de coordinateur exerçant dans les équipes pluriprofessionnelles coordonnées. Il est complété par des modèles types téléchargeables (fiches de poste, contrat de prestation, trame pour l'entretien annuel...)



11 et 12 mars 2022 : le congrès national des maisons de santé a eu lieu à Lille !

La FémasIF a participé aux rencontres nationales du mouvement AVEC Santé ayant réuni 1066 participants pour 3 plénières et 21 conférences.



28 juin 2022 : François Braun remet son rapport flash présentant les 41 mesures « pour sauver les urgences durant l'été »

L'objectif de ces 42 propositions, reprises par le gouvernement, est d'aider les urgences à passer l'été. Le mouvement AVEC Santé a réagi en rappelant que la pression exercée sur les urgences dépend des modalités de fonctionnement de l'hôpital et surtout de l'organisation des professionnels de santé de ville, libéraux, médicaux et paramédicaux, soit des problématiques appelées à perdurer au-delà de l'été. Les protocoles de coopération mis en place en MSP constituent néanmoins des leviers intéressants à investir.



★ cliquez sur les images pour accéder aux rapports complets



**31 juillet 2022 :
sortie de l'état
d'urgence sanitaire**

**27 juillet 2022 :
signature de
l'avenant 9 à la
convention infirmière
par la CNAM et les
syndicats infirmiers
représentatifs.**

Cet avenant porte de nombreuses mesures concernant les IPA, notamment une forte revalorisation de l'aide à l'installation des IPA s'installant dans les déserts médicaux.

lien ici



**3 août 2022 :
publication au
journal officiel de
l'avenant 1 à l'ACI
MSP**

Au printemps, des négociations conventionnelles relatives à l'ACI des structures pluriprofessionnelles aboutissent à la signature d'un premier avenant entre les syndicats représentatifs des professionnels de santé et la caisse nationale d'Assurance Maladie. Cet avenant permet une revalorisation des indicateurs de l'ACI et l'introduction de nouveaux indicateurs socles et optionnels.

lien ici



**7 septembre 2022 :
publication de l'avis et
du rapport du HCAAM
(Haut Conseil à l'Avenir
de l'Assurance Maladie)
sur l'organisation des
soins de proximité**

Le rapport donne de la visibilité sur l'organisation des structures de soins de proximité, et sur la place de l'exercice coordonné dans cette organisation. Ainsi, les données issues de ce rapport montrent que les centres de santé et maisons de santé couvrent environ aujourd'hui 20% de la population.



 *cliquez sur les images pour accéder aux rapports complets*





**3 octobre 2022 :
lancement du volet
santé dans le cadre
du conseil national
de la refondation**

La FémasIF a interrogé ses adhérents pour prendre part à cette consultation et en a transmis les résultats à l'ARS Ile-de-France.

**14 décembre 2022 :
parution de la nouvelle
feuille de route du
numérique en santé
(2023-2027)**

Les enjeux sont grands concernant le numérique en santé : déploiement de la plateforme « mon espace santé » et utilisation des nouveaux outils par les professionnels de santé.

**Octobre 2022 : parution du
rapport sur la cour des
comptes sur l'application
des lois de financement de
la sécurité sociale**

La représentativité des interlocuteurs conventionnels traditionnels y est remise en question concernant les accords pluriprofessionnels MSP et CPTS. La cour des comptes préconise d'introduire à la table des négociations les représentants des fédérations (tels que AVECSanté).

« Il conviendrait a minima de leur accorder un statut d'observateur lors des négociations pluriprofessionnelles et interprofessionnelles et peut-être, de façon plus ambitieuse, d'en faire des partenaires conventionnels à part entière. » (rapport, p.156)



**23 décembre 2022 :
promulgation de la loi de
financement de la sécurité
sociale de 2023**

La loi de financement de la sécurité sociale 2023 modifie les conditions de validité des accords conventionnels interprofessionnels. Elle accorde une qualité d'observateur aux organisations nationales reconnues représentatives des maisons de santé dans les négociations de révision de l'accord cadre interprofessionnel (ACI). Il est également prévu une expérimentation d'une durée de 3 ans de l'accès direct aux infirmiers en pratique avancée exerçant dans les structures d'exercice coordonné de 3 régions pilotes.



3. LES MAISONS DE SANTE EN EXPANSION : quelques chiffres clés

Au niveau national :

- En octobre 2022, 1 634 MSP adhèrent à l'ACI en France.
- 20% des Français ont choisi leur médecin traitant en équipe de proximité coordonnée (plus de 7 millions en maison de santé et 3 millions en centre de santé pluriprofessionnels).
- En septembre 2022, 2127 MSP en fonctionnement (dont au moins 1624 signataires de ACI, soit déjà 76%).
- Patientèle moyenne par MSP de 4 900 patients inscrits [= ayant choisi leur médecin traitant au sein de la MSP], adultes et enfants (Rapport HCAAM de sept. 22).
- 15 professionnels de santé associés par maison de santé en moyenne ; 19 signataires du projet de santé. Soit entre 30 000 et 40 000 professionnels de santé, mais aussi des coordinateurs, des secrétaires médicaux, etc.

Sources : données CNAM et DGOS

En Ile-de-France aussi, c'est une dynamique qui poursuit sa croissance, avec :

- 140 MSP dans l'ACI et 31 MSP sont en projet, au 6 décembre 2022
- 2053 professionnels de santé exercent en MSP ACI, au 6 décembre 2022
- 639 623 patients ayant un médecin traitant dans une MSP francilienne (données 2022 selon la patientèle de référence 2021)
- Environ 15 professionnels de santé en moyenne par maison de santé

Sources : données assurance maladie présentées en CPR Structures Pluriprofessionnelles, au 6 décembre 2022





FICHE

ADHÉSIONS

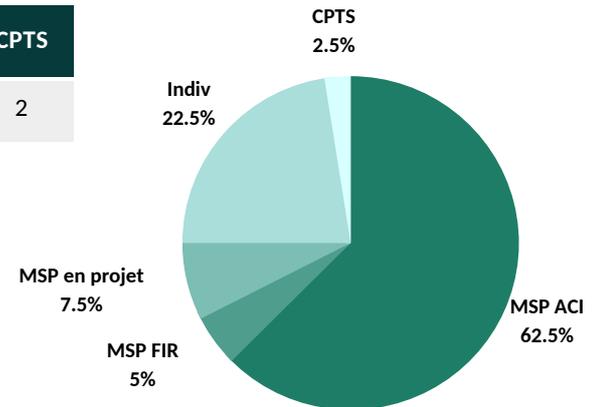
La FémasIF en 2022, c'est



Parmi les 80 cotisations, l'adhésion se répartit comme suit :

Répartition des types de cotisations en 2022

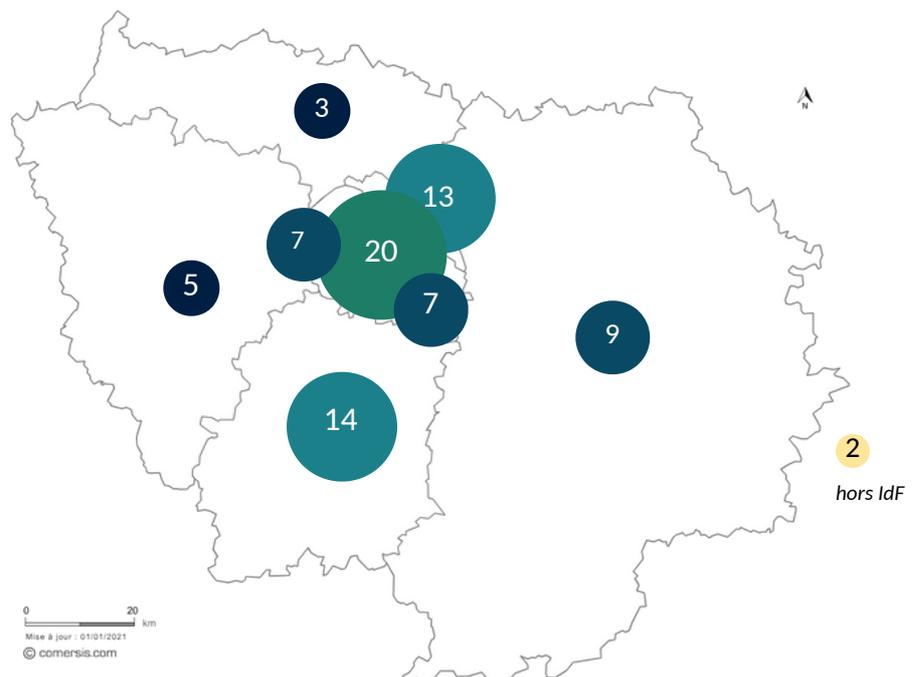
	MSP ACI	MSP FIR	En projet	INDIV	CPTS
Nombre	50	4	6	18	2



x2

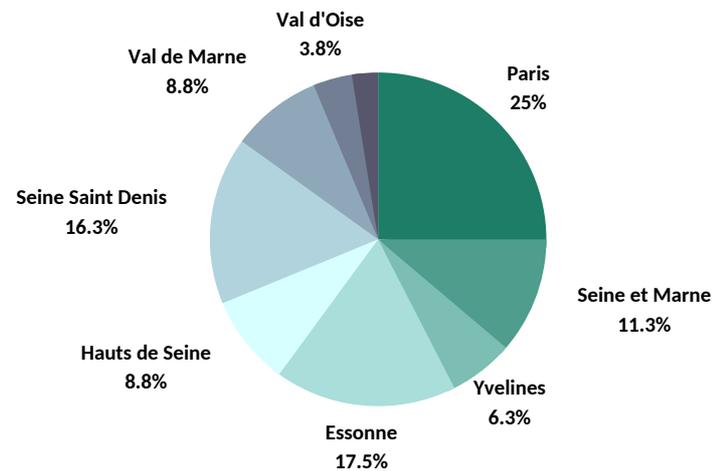
Le nombre d'adhésions des MSP ACI par rapport à 2021 a été quasiment doublé (26 MSP ACI adhérentes en 2021, 50 en 2022).

Cotisations par département en 2022



Répartition cotisations par département en 2022

Département	Cotisations
75	20
77	9
78	5
91	14
92	7
93	13
94	7
95	3
Hors IDF	2
Total	80



Nos adhérents

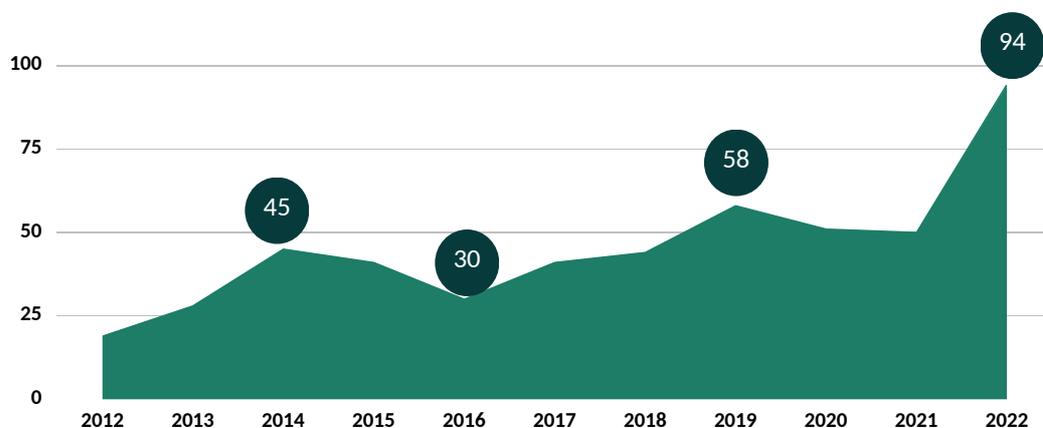
 **+850**
professionnels de santé

 **60**
équipes

 **50**
MSP signataires de l'ACI



Schéma évolutif des adhésions depuis 2012



Evolution du nombre d'adhésions par année



Objectifs pour l'année à venir

En 2023, la FémasIF souhaite impliquer davantage ses adhérents, notamment dans la construction de nos évènements. Pour l'année 2022, 38 % des MSP signataires de l'ACI étaient adhérentes à la FémasIF pour 24% en 2021. (Selon les chiffres des MSP adhérentes à l'ACI, donnés par l'Assurance Maladie). Pour l'année à venir, nous poursuivons notre mouvement avec comme ligne de mire l'adhésion de toutes les MSP d'Ile-de-France.





FICHE

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

1. Communication digitale

2. Les évènements de la FémasIF

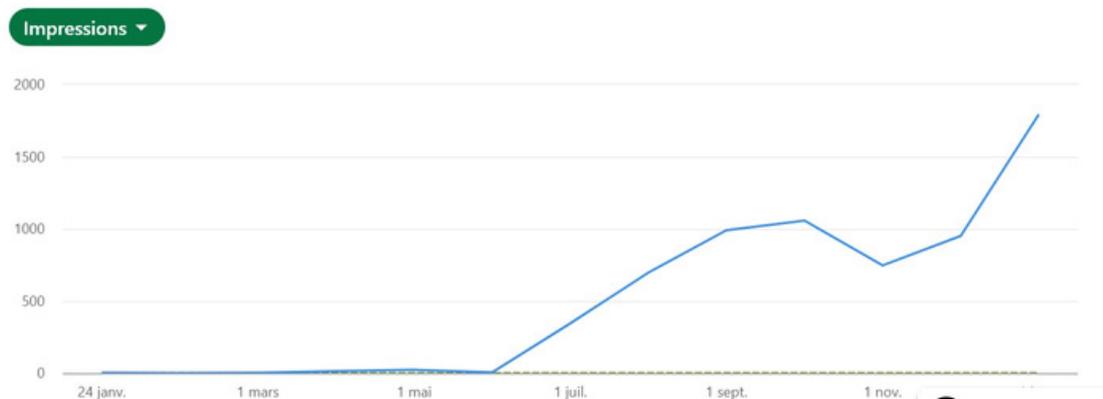
**Focus sur notre journée régionale
« Les MSP, c'est pas sorcier »**

1. COMMUNICATION DIGITALE

La FémasIF a souhaité améliorer sa communication digitale cette année et a donc développé sa présence sur les réseaux sociaux depuis juin 2022 (Twitter, Instagram et LinkedIn). 60 publications ont été mises en ligne.

Statistiques des vues sur LinkedIn en 2022 :

Indicateurs



En continu avec les années précédentes, la FémasIF a poursuivi ses activités de communication habituelles et ses évènements de rencontres et de partages pour les professionnels de santé :



Site internet :



2. LES ÉVÈNEMENTS DE LA FÉMASIF

3

webinaires

+ de 100 participants lors du webinaire sur l'avenant à l'ACI



7

soirées
thématiques

en présentiel dans nos locaux.
(en moyenne une trentaine de participants par soirée)



Les webinaires et soirées thématiques sont présentées par l'équipe salariée ainsi que des experts, des professionnels de santé et des membres du bureau de la Fémasif.

En 2022 les thématiques abordées étaient :

- Salariat en MSP et évolution de la SISA
- La place des collectivités territoriales
- La place des psychologues en MSP et la santé mentale
- La place des IPA en MSP
- Les MSP acteurs de santé publique
- La démarche qualité
- Avenant à l'ACI (en 2 parties)
- Les MSP dans les CPTS
- Les MSP sport santé

La Fémasif a également animé des ateliers d'information sur l'exercice pluriprofessionnel dans le cadre des séminaires organisés par des établissements d'enseignement supérieur de médecine générale (« Entrée dans la vie professionnelle » à la Faculté Bichat, « Journée de la Médecine générale » à UPEC Créteil).



Focus sur notre journée régionale « Les MSP, c'est pas sorcier »

Le samedi 24 septembre, la FémasIF a organisé son évènement annuel : la journée régionale. 80 participants étaient présents dans les locaux de la halle Pajol, à Paris. Le thème de la journée était : les innovations.

Le programme et les intervenants de la journée :



Journée Régionale
Samedi 24 septembre
Programme



Plénière d'ouverture 9h30 à 10h30

Introduction : Fatima Saïd-Dauvergne, Jacques Cittée et Vincent Cluzaud
Intervenant : Amélie Verdier, Directrice Générale de l'ARS Ile de France; Albert Lautman, Directeur de la DCGDR de l'Assurance maladie d'Ile de France; Yann Bourgueil, chercheur chez BY health consulting

Matin (11H - 12H30)

Atelier 1 - Une bonne dose de coordination
Intervenant : Lydie Giraud, Coordinatrice; Francois-Xavier Schweyer, Sociologue EHESP, Hagira Benbraham, Coordinatrice
Animateur : Martin Mérindol, chargé de mission IPA, FémasIF

Atelier 2 - ACI une nouvelle formule plus épicée ?
Intervenant : Lucie Coillard, cheffe de projets, DCGDR IDF
Animateur : Fatima Saïd-Dauvergne, Infirmière, MSP Léonie Chaptal, Présidente FémasIF

Atelier 3 - Équipes Mixtes, comment créer l'alchimie ?
Intervenant : Josselin Lebel, Médecin Généraliste, MSP de Mathagon
Animateur : Sonia Zekpa, Masseur-kinésithérapeute et coordinatrice

Atelier 4 - Créer une MSP, une équation subtile !
Intervenant : Célestine Badiane, chargée de projet territorial, ARS
Animateur : Dr Aïcha Issa, Médecin Généraliste, MSP des 4 chemins

Après-midi (14h30 – 16h00)

Atelier 1 - Démarche qualité : Un théorème en construction
Intervenant : Sara Kamran, cheffe de projet qualité et pertinence-direction de l'Offre de Soins ARS; Isabelle Jaffrenou, STARAQS
Animateur : Jintana Glumac, chargée de projets de prévention et capitalisation AVEC Santé

Atelier 2 - IPA : trouver la bonne combinaison
Intervenant : Laetitia Pischedda, IPA, MSP Epinay sous Sénart; Martin Mérindol, chargé de mission IPA, FémasIF
Animateur : Mohamed Abdoufatah, chargé de mission accompagnement des MSP, FémasIF

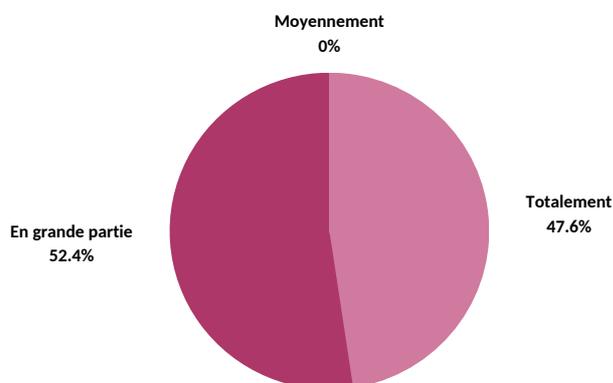
Atelier 3 - MSP tête de pont, polliniser les territoires
Intervenant : Dr Cécilia Saldanha Gomes, Médecin Généraliste, MSP Léonie Chaptal
Animateur : Dr Jacques Cittée, Pôle de Santé 94 - CPTS de la Bièvre, Vice-président FémasIF

Atelier 4 - Les usagers, une expertise nouvelle
Intervenant : Dalila Hemaïdi, IPA MSP de Mathagon; Marie Karsenty, Coordinatrice, MSP Pyrénées Belleville
Animateur : Marion Perez, cheffe de projet innovation en santé - Direction de l'innovation et de la recherche ARS

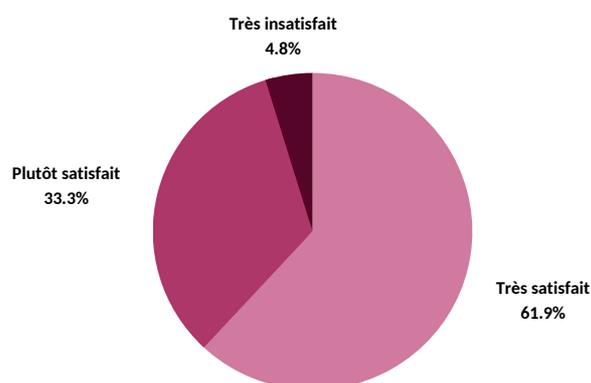


A la suite de la journée, un formulaire de satisfaction a été envoyé aux participants, 21 personnes ont répondu aux questionnaires, voici leur retour :

Cette journée m'a apporté des connaissances nouvelles et utiles pour mon projet professionnel :



Quelle est votre appréciation des thèmes proposés sur les ateliers ? Vous êtes :



Quelques suggestions d'amélioration reçues à la suite de notre questionnaire :

- Demande de temps supplémentaire (1 journée trop courte)
- Plus d'ateliers



Des retours dans l'ensemble très positifs :

- « Les ateliers sont tous intéressants. »
- « Le sujet des ateliers était tout à fait pertinent ainsi que la méthodologie des intervenants ! »
- « Très bonne organisation »



PERSPECTIVES



Introduction de la journée par Amélie Verdier, Directrice Générale de L'ARS d'Ile de France et Albert Lautman, Directeur de la DCGDR à l'Assurance Maladie d'Ile de France.

La FémasIF va poursuivre ses efforts de communication en 2023. Elle continuera à organiser des soirées thématiques alternées par des webinaires, afin de s'adapter aux besoins de chacun. La prochaine journée régionale aura lieu le vendredi 16 juin 2023 à la Fondation de Coubertin dans la vallée de Chevreuse. L'objectif cette année serait de dépasser la centaine de participants.



Journée Régionale, Le bureau de la FémasIF lors de la plénière d'ouverture



Soirée thématique les MSP dans les CPTS





FICHE

ACCOMPAGNEMENT DES MSP

Zoom sur nos accompagnements individuels

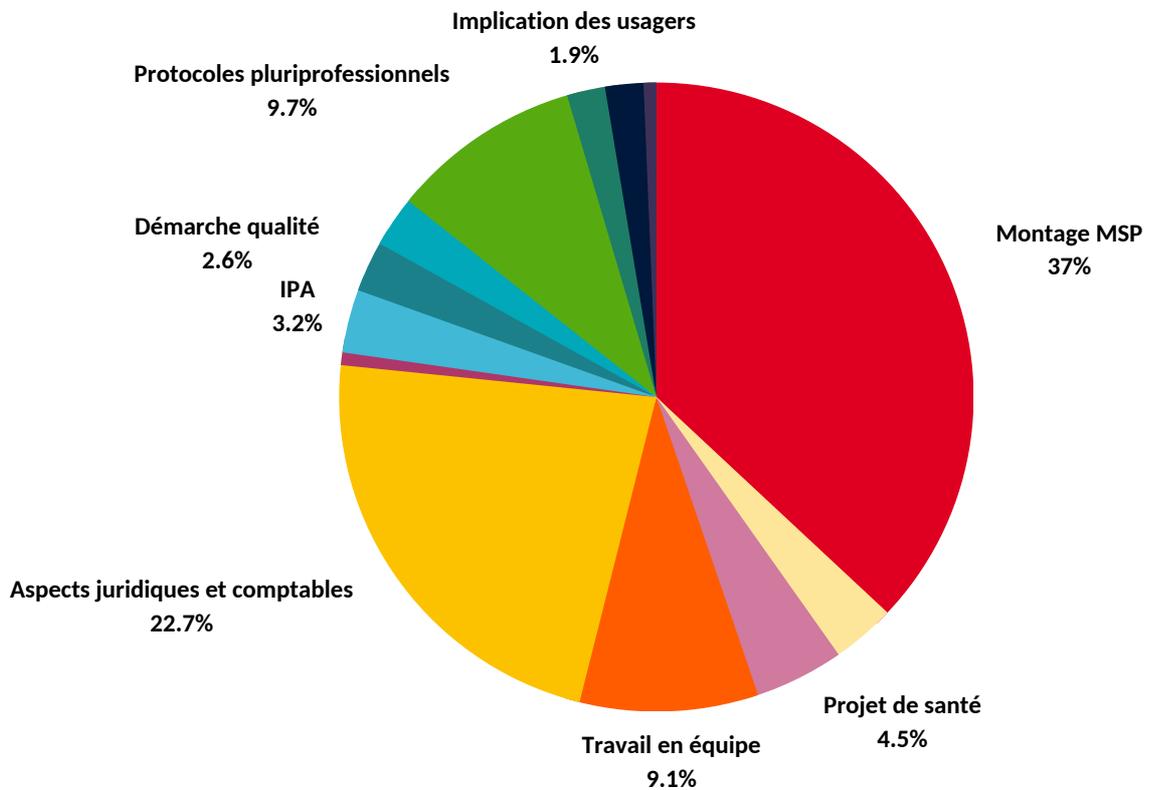
Zoom sur nos ateliers collectifs

**Perspectives 2023 : consolidation des missions
socles d'accompagnement et développement de la
stratégie « Tremplin »**

La FémasIF est un interlocuteur privilégié et particulièrement bien identifié par les équipes dans les phases de démarrage et de constitution de leur projet de MSP, parfois bien en amont avant de se manifester auprès des acteurs institutionnels. En effet, le premier échange avec la FémasIF est une porte d'entrée pour les équipes ou professionnels isolés souhaitant se constituer en MSP, qui permet de préciser les modalités de création de leur structure, de les rassurer sur les attendus et les contreparties mais également de les aider au recrutement de professionnels de leur territoire potentiellement intéressés par l'exercice coordonné.

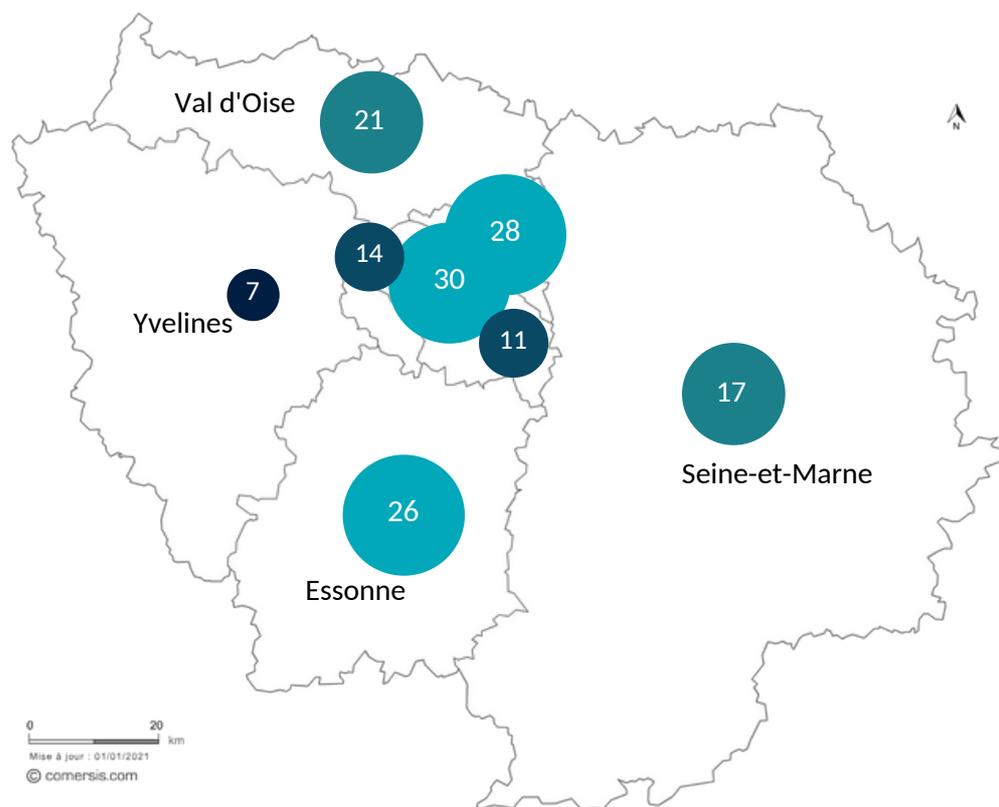
ZOOM SUR NOS ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

La FémasIF propose un accompagnement aux porteurs de projets de MSP sur plusieurs volets, dont entre autres, les éléments de définition, la méthodologie de projet, le contexte francilien et la facilitation. En 2022, nous avons réalisé 154 accompagnements auprès de 92 équipes porteuses de projets.



Nos activités 2022 par thématique





Nos activités 2022 par département



Inauguration MSP des Chênes



Inauguration MSP Chenevieux



Inauguration MSP Asclépiades

ZOOM SUR NOS ATELIERS COLLECTIFS

En 2022, la FémasIF a étoffé son offre d'accompagnement méthodologique des projets de MSP par la mise en place d'ateliers collectifs. Afin de faciliter le parcours de création d'une maison de santé, ces ateliers proposent des conseils en méthodologie de projet sur les champs de l'exercice coordonné et du travail en équipe pluriprofessionnelle.



Projet de santé :

4 ateliers regroupant
23 participants



Dynamique d'équipe :

1 atelier regroupant
7 participants



PERSPECTIVES 2023 : consolidation des missions socles d'accompagnement et développement de la stratégie « Tremplin »

En 2023, la FémasIF entend poursuivre sa mission socle d'accompagnement des professionnels de santé en MSP ou souhaitant monter un projet de MSP. Dans la continuité de ce qui a été entrepris, les accompagnements individuels et collectifs seront proposés. Cet accompagnement se fera en lien étroit avec les référents des DDARS et CPAM, avec lesquels les modalités de partenariats sont renouvelés annuellement à l'occasion de réunions « tryptiques ». L'enjeu en 2023, comme inscrit dans la feuille de route 2022-2024, sera de renforcer la stratégie d'aller-vers et d'engager des travaux concernant la création d'une nouvelle formation à la médiation.

Ainsi, le début de l'année 2022 a été l'occasion de consolider la facilitation comme outil de l'accompagnement tandis que le dernier trimestre 2022 a été consacré à la conception d'une démarche innovante d'aller vers, baptisée « Stratégie Tremplin », qui sera déployée à partir de 2023.



La stratégie Tremplin MSP de la FémasIF a pour objectif de soutenir et d'accompagner les MSP dans leur démarche d'extension vers une structure ad hoc. Ce type de projets étant porté par des MSP dites "matures", seules en capacité d'initier des projets d'une telle envergure, l'appui de la fédération se concrétise par plusieurs volets de l'accompagnement individuel et collectif. Nous intervenons à différents stades du projet pour faciliter le montage et la pérennité de leur projet : constitution d'une ESP, lien avec les collectivités et institutions, recherche de financements, accompagnement juridique, rédaction du projet de santé, etc.



Après cette première phase d'amorçage, l'année 2023 sera consacrée à l'accompagnement de projets-pilotes dans 3 départements : l'Essonne, la Seine-et-Marne et le Val d'Oise.





FICHE

IMPLICATION DES USAGERS

**Zoom sur l'expérimentation article 51 - « Les
structures d'exercice coordonné participatives »**

Capitalisation d'expérience

Perspectives 2023

L'avenant 1 à l'ACI MSP met en lumière la volonté d'impliquer les usagers dans les MSP avec son nouvel indicateur « Implication des usagers ». Il est composé de deux niveaux : mettre à disposition des outils de consultation ou sensibilisation et coconstruire des actions avec les usagers. En 2022, les actions de la FémasIF sur cette thématique se sont concentrées sur l'accompagnement des MSP participatives.

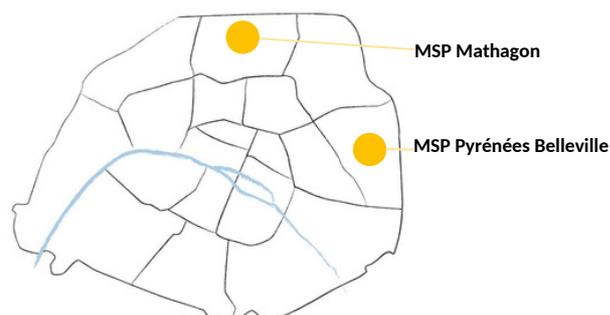
ZOOM SUR L'EXPÉRIMENTATION ARTICLE 51

« Les structures d'exercice coordonné participatives »

Qu'est-ce qu'une MSP participative ?

Le 9 juillet 2021, un arrêté ministériel relatif à l'expérimentation « Structures d'exercice coordonné participatifs » est publié au Journal Officiel. Les structures souhaitant participer avaient jusqu'au 15 octobre pour déposer leur candidature.

En mars 2022, les structures retenues pour l'expérimentation ont été annoncées et deux MSP parisiennes ont rejoint cette aventure : la MSP Mathagon (18ème arrondissement) et la MSP Pyrénées Belleville (20ème arrondissement).



Les structures d'exercice coordonné participatives (MSP et CDS) s'adressent aux territoires défavorisés, dont une partie de la population présente un état de santé généralement plus dégradé du fait de leur précarité, de leurs difficultés à accéder à l'offre de prévention et de soins et aux droits sociaux. Ces structures en expérimentation apportent une réponse adaptée à ces situations. Généralement implantées dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou à proximité d'un QPV ou dans des territoires avec des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale, leur activité est caractérisée par un exercice de proximité se traduisant par des démarches d'aller-vers et un travail en lien avec des partenaires.

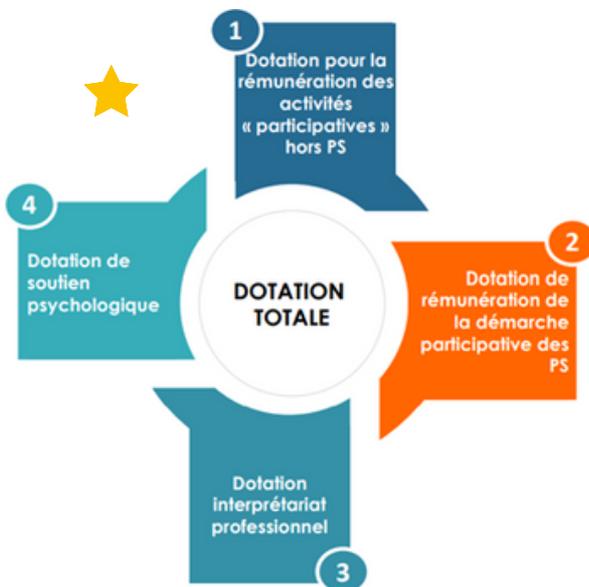
En bref, les SEC Participatives sont des structures de soins de premier recours pluriprofessionnelles qui mettent en œuvre un projet de santé, coconstruit avec les usagers, prévoyant une prise en charge globale (médico-psycho-sociale) et recourant à des services de médiation sanitaire et d'interprétariat.

L'expérimentation vise ainsi, à inscrire les centres et maisons de santé «participatifs » dans un modèle économique pérenne, en testant en conditions réelles les différentes dotations, en vue d'une intégration à terme dans le droit commun.



Expérimentation - article 51

Le financement est constitué de quatre dotations destinées uniquement à financer du temps humain versées à la structure et fongibles entre elles :



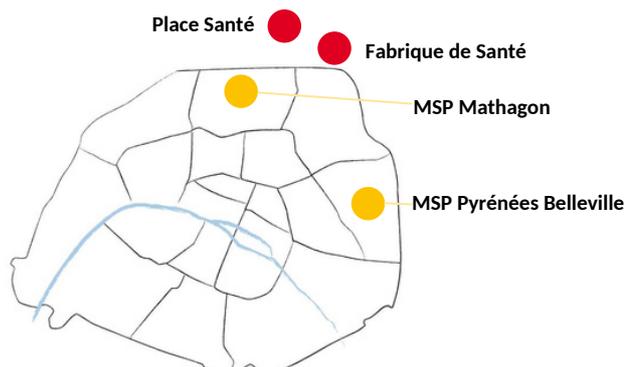
★ cliquez sur l'image pour accéder au lien vers le site internet, page "implication des usagers"

Ces dotations structurent l'élaboration du projet. En effet, la première étape est de recruter des médiateurs en santé, un ETP de psychologue et de structurer l'interprétariat.

En avril 2022, l'équipe a recruté un médiateur en santé et une seconde médiatrice en santé est aussi arrivée. Deux psychologues ont été recrutés grâce à la mesure 31 du Ségur et un système d'interprétariat téléphonique a été mis en place.

Mise en œuvre du projet

L'expérimentation a débuté en mars 2022, la FémasIF anime les rencontres entre toutes les SEC participatives d'Ile-de-France, dont elle soutient le développement : les deux MSP retenues ainsi que les deux centres de santé (la Fabrique de Santé à Aubervilliers et la Place Santé à Saint Denis). Cet accompagnement passe à travers la mise en place de comités régionaux impliquant la FémasIF, l'Assurance maladie, l'ARS Ile-de-France et les 4 structures expérimentatrices. Ils ont pour objectifs de favoriser les échanges entre les expérimentateurs et les institutions et de faire des points d'étape pour suivre l'avancement de l'expérimentation. En 2022, trois comités régionaux ont eu lieu : le 27 avril, le 14 juin et le 27 septembre.



Capitalisation d'expérience

En lien avec la Société Française de Santé Publique (SFSP), AVECsanté a monté une formation sur la capitalisation d'expérience pour les fédérations régionales intéressées. AVECsanté souhaite développer la démarche de capitalisation d'expériences et former un réseau entre ses 15 fédérations régionales afin de :

- Recenser et valoriser les actions innovantes menées dans les MSP adhérentes et les fédérations régionales ;
- Produire des connaissances sur les MSP et contribuer à l'amélioration des pratiques ;
- Enrichir le plaidoyer d'AVECsanté, en s'appuyant sur les expériences et retours des acteurs du terrain.

La capitalisation, quel objectif ?

La capitalisation d'expérience est une démarche qui vise à transformer des savoirs pratiques des acteurs en connaissances partageables. En décrivant finement différents éléments des interventions capitalisées (contexte, stratégies, partenariats, freins et leviers, etc.), elle permet de comprendre « comment » sont menées les interventions et « comment » se produisent les résultats que l'on observe.

La capitalisation, menée dans le cadre de cette formation, porte sur l'expérimentation MSP participative menée par la MSP Mathagon. L'entretien de capitalisation a été réalisé dans les locaux de la MSP avec la présence des deux médiateurs. En cours de rédaction, la fiche de capitalisation ne sera disponible qu'en 2023...

Perspectives 2023

Concernant l'expérimentation SECPA, la FémasIF poursuit en 2023 son rôle soutien, d'animation de réseau et de capitalisation des expériences. Il s'agit par exemple de finaliser la fiche de capitalisation, élaborée dans le cadre d'un projet avec la SFSP et AVECsanté. A terme, cette fiche de capitalisation sera un support pour les futures MSP qui souhaitent se lancer dans ces démarches d'aller-vers.

Plus globalement, au-delà des structures participatives, la FémasIF s'attachera, dès 2023, à accompagner l'ensemble des structures désireuses d'associer les usagers dans leurs projets ou leur structure.





FICHE

IPA

Qu'est ce que le projet IPA/ ARS FémasIF ?

Mise en œuvre du projet

Perspectives 2023

Le projet IPA est né en février 2022 après une demande de l'ARS IDF portant sur les problématiques d'effectifs en ambulatoire, et donc un besoin de déploiement et promotion de cette nouvelle profession. Une proposition de fiche mission a donc été réalisée par l'équipe et le CA de la FémasIF à l'ARS Ile-de-France. Elle a mené à la signature d'un CPOM de 9 mois en mars.

La FémasIF s'engage en Ile-de-France comme l'association de soutien et de promotion à l'exercice pluriprofessionnel coordonné. A travers les maisons de santé, elle touche avant tout un public libéral déjà acclimaté à la collaboration entre professions médicales et non-médicale. Il s'agit également pour la FémasIF de défendre politiquement des pratiques de délégations de tâches sécurisées par un cadre légal et au sein d'une équipe, afin de favoriser un meilleur accès aux soins pour les patients, dans un contexte de démographie médicale tendue. C'est ce qui a motivé notre association à proposer ses services à l'ARS Ile-de-France afin de pérenniser et de promouvoir l'exercice libéral de la profession IPA dans la région.

Le recrutement d'un chargé de mission dédié a été la première de ses actions. Celui-ci a dû coordonner les actions de l'association sur le sujet, acquérir une expertise fine des réalisations en Ile-de-France et travailler à déployer et pérenniser les propositions faites dans la fiche-action afférente soumise à l'ARS Ile-de-France.

QU'EST CE QUE LE PROJET IPA/ ARS FÉMASIF ?

Ce que dit la convention :

La convention a pour objet la mise en place du projet « Promotion et accompagnement des IPA en MSP » par la FémasIF. Pour cela, il est prévu de créer un poste de chargé de mission afin de mettre en œuvre ce projet dont les objectifs sont les suivants :

- Analyser plus finement le rôle et place joués par l'IPA dans une équipe de soin coordonnée, notamment dans le parcours de santé.
- Promouvoir l'exercice des IPA en libéral, via les IPA déjà installées en libéral, les équipes qui reçoivent des IPA et enfin les institutions concernées (ARS, CPAM, syndicats professionnels, URPS etc.).
- Accompagner les IPA en formation et les équipes de soins coordonnées intéressées par une installation.
- Créer une communauté d'IPA en exercice libéral en Ile de France.



MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Cinq axes d'action se dégagent après deux mois de travail, tandis qu'au fil des mois un sixième s'impose de facto.

1. Un axe Recherche

Une convention à hauteur de 50 000€ a été signée le 20 juin 2022 avec l'IRDES après plusieurs réunions de travail (annexe 4). Son objet est : « (...)l'enquête devra permettre d'identifier les conditions nécessaires à l'intégration durable des IPA au sein des équipes de soins primaires, et les apports d'un exercice en MSP à la pratique des IPA, en prenant l'exercice salarié en CDS comme point de comparaison. » M. Vincent Schlegel, sociologue à l'IRDES, mènera cette recherche sous la supervision de Mme Cécile Fournier, médecin de santé publique et docteur en sociologie, chargée de recherche à l'IRDES.

2. Un axe Outils

La FémasIF co-développera, publiera et contribuera à la diffusion d'outils issus d'un groupe de travail porté par l'association et réunissant des IPA et des équipes de MSP. Ces outils ne seront pas tous créés ex-nihilo mais seront, pour la plupart, une compilation et amélioration de ce qui a été publié jusqu'à présent en Ile-de-France ou ailleurs sur le territoire. Sont préconisées les actions suivantes :

- Rédaction et publication d'un guide pratique IPA/MSP pour répondre aux questions :
 - de la ville vers les IPA : comment accueillir une IPA, comment s'organiser, quelles options d'accueil, etc.
 - des IPA vers la ville : comment trouver une équipe, comment se présenter aux professionnels, etc.

3. Un axe Formation continue des équipes

Pour cet axe de travail, la FémasIF s'est associée à la SFTG (Société Française de Thérapeutique du Généraliste), qui possède une licence de formation en DPC. Il s'agit ici d'organiser collectivement une formation continue pluriprofessionnelle autour du travail de l'IPA dans les équipes de ville, à travers un exemple de prise en charge précis d'une pathologie chronique choisie.

Pour cela, un groupe de travail réunissant IPA, membres de MSP et représentants des partenaires a été ouvert et a pour finalité la conception du module, mais aussi la définition collective du thème et des modalités de mise en œuvre.

L'objectif identifié est d'accompagner l'acculturation des professionnels de santé à l'action des IPA dans les équipes de soins coordonnées tout en mettant une partie des équipes à niveau sur une pathologie choisie.

Un rapprochement avec le Conseil National Professionnel IPA (ou CNP-IPA) est envisagé à ce stade.



4. Un axe formation primaire des IPA

Actuellement, chaque université francilienne a sa propre politique de formation des IPA. La FémasIF a choisi de concentrer son travail sur l'Université Paris-Cité pour deux raisons : c'est elle qui forme à ce jour le plus d'IPA chaque année et des partenariats ont déjà été établis, notamment avec les IFSI associées concernant les stages d'IPA en MSP.

Le premier atelier de travail a conclu sur la nécessité de mieux préparer les étudiantes IPA à leur installation en ville. Il est pressenti une double intervention : dans un premier temps, pour informer les IPA sur les enjeux de l'installation en libéral et dans un second temps, pour balayer les divers volets du projet professionnel en ville.

Un groupe de travail réunissant IPA et représentants de l'université Paris-Cité est en cours de réflexion sur ce sujet. La possibilité d'y intégrer des étudiants.es IPA est envisagée.

5. Un axe plaidoyer vers les partenaires

Le plaidoyer sera assuré par le chargé de mission ainsi que la coordinatrice régionale, accompagnés par le Conseil d'administration de la FémasIF. Il s'agira de diffuser des réalisations issues du projet IPA auprès des partenaires institutionnels et d'attirer l'attention, outils et réalisation à l'appui, des partenaires de travail de la FémasIF : URPS Médecin, inter-URPS (AIUF), ordres, sections syndicales franciliennes de professionnels de santé et enfin fédérations des centres de santé et des CPTS.

6. Un axe accompagnement

En plus de ces cinq axes de développement, le chargé de mission IPA accompagne les MSP qui désirent accueillir une étudiante IPA en stage ou intégrer une IPA dans son équipe. Il oriente également les étudiantes IPA et les IPA vers des équipes de MSP intéressées par la pratique avancée et vers les associations IPA actives en Ile-de-France.



PERSPECTIVE 2023

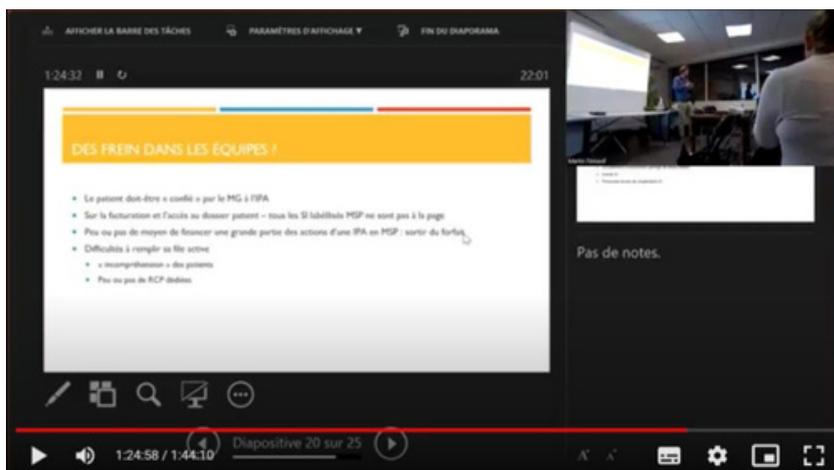
Finalisation de la mission et définition de perspectives d'action

La convention qui nous liait à l'Agence régionale de santé a été étendue jusqu'à début juin 2023.

Un évènement de restitution visant à présenter les résultats de cette mission aux financeurs et parties-prenantes dans la région sera organisée à la mi-mai 2023. D'ici là les axes de travail devront avoir porté leurs fruits.



Atelier IPA - Journée Régionale



Soirée thématique IPA





FICHE

PACTE

Qu'est-ce que le projet PACTE 2021-2023 ?

Mise en œuvre du projet

Perspective 2023

QU'EST CE QUE LE PROJET PACTE 2021-2023 ?

Depuis 2018 la FémasIF organise une formation de coordinateur de maisons de santé en partenariat avec l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et financée par l'ARS Ile-de-France.

Cette formation comporte un volet en e-learning sur une plateforme web de l'EHESP et des temps de séminaires présentiels organisés à Paris. La formation se déroule sur 2 ans, avec environ 4 séminaires par an.

La FémasIF, en 2021-2023 a donc été chargée de l'organisation de la 3ème session de formation pour une vingtaine de coordinateurs.



MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Les séances de formation avec les apprenants PACTE

Quatre séances de formation se sont tenues en 2022 sur le temps d'une journée de formation complète pour chacune desdites séances. Ces pépinières de formation font suite à la première séance de formation du 2 décembre 2021 et se sont tenues au local de la FémasIF au 53 quai de la Seine à Paris 75019.

Les séances ont eu lieu les 17 mars, 19 mai, 29 septembre et 8 décembre de cette année. Les séances ont suivi les étapes normales du programme fourni par l'EHESP. En mars et mai les sessions ont été consacrées au projet de santé, les séances de septembre et décembre aux dynamiques collectives dans les structures.

Pour chacune de ces séances, ont été préalablement demandées des lectures via la plateforme mise en place par l'EHESP.

Chacune de ces séances ont été préparées en amont par les trois formateurs - relais, Anne Guilberteau, Karen Newby et Martin Mérimol. En plus de ces séances pédagogiques les formateurs relais ont eu à gérer le départ de 3 apprenants sur 2022 pour des raisons professionnelles.



2. La formation des formateurs-relais PACTE

Les formateurs-relais ont suivi les « pauses visio » de l'EHESP (4 temps d'une heure en 2022).

Les formateurs-relais ont assisté aux Journées Nationales de la formation PACTE à Rennes les 8 et 9 septembre 2022.

Karen Newby a réalisé une formation complémentaire en « Design de projet » avec l'EHESP.

3. Suivi administratif de PACTE EHESP

Feriel Kramdi, quatrième formatrice-relais PACTE a fourni tout au long de l'année un soutien pédagogique et administratif à la formation.

Son travail est appuyé par la coordinatrice régionale FémasIF et l'attachée de direction en charge de la communication et de la vie associative. Ces trois personnes maintiennent un lien avec les partenaires de la FémasIF sur le projet (ARS et EHESP) d'une part et avec les formateurs-relais de l'autre. La coordinatrice suit dans ce cadre le Copil PACTE, et notamment celui organisé le 17 novembre 2022.

Le suivi administratif tient également à jour un registre de demande pour une quatrième formation PACTE MSP et compte au 31 décembre 2022 d'ores et déjà 11 candidatures.

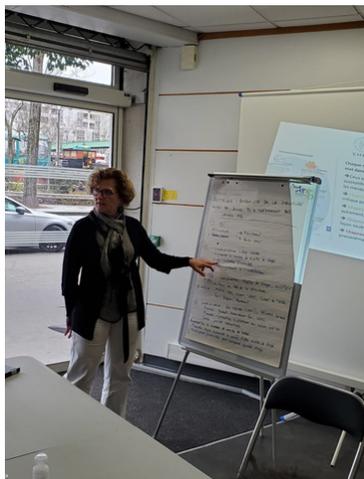
4. Sonia Feisthauer rejoint le projet comme administratrice référente

Le Nouveau CA élu en 2022 s'est reparti les objectifs de suivi des actions réalisées par les salariés de la FémasIF, afin de les épauler et de donner des perspectives à leurs axes de travail. Sonia Feisthauer s'est portée volontaire pour les dossiers relatifs à la coordination sur la région. Aussi elle a échangé avec Camille Mezzano et/ou Martin Mérindol à quatre reprises en 2022.



5. La relance d'un temps de rencontre et de formation de la coordination en Ile de France

Le « Temps des Coordos » dont l'objectif est de structurer les coordinateurs.trices sur la région a été repensé en fin 2022 pour être à nouveau effectif en 2023. Sonia Feisthauer s'est engagée à rejoindre l'équipe des formateurs relais lors de la prochaine session PACTE et va coanimer les « Temps des Coordos » avec Martin Mérindol.



PERSPECTIVE 2023

1. Fin de la troisième session de PACTE

Les soutenances auront lieu de 15 juin et clôtureront la troisième session PACTE MSP IDF.

2. Lancement de la quatrième session PACTE MSP IDF

Le « Pool » de formateurs relais se composera de quatre personnes, avec quelques changements par rapport à la session 3.

La seconde session devra débuter à la rentrée scolaire 2023

3. Nouveau « Temps des Coordos » en roulement.

Animé par Sonia Feisthauer et Martin Mérindol, il devra se tenir chaque trimestre et assurer l'animation régionale des coordinateurs





FICHE

SANTÉ PUBLIQUE

Accompagnement en santé publique

L'avenant 1 à l'ACI MSP

Les protocoles de coopération locaux et nationaux

**Projet Boite à outil collaborative sur la prévention
des conduites addictives**

Perspectives 2023

En août 2022, l'avenant 1 à l'ACI MSP a été publié au Journal Officiel. De nouveaux indicateurs ont été introduits tels que la réponse à la crise sanitaire, la valorisation des protocoles de coopération nationaux ou bien la valorisation du parcours Mission Retrouve Ton Cap (MRTC), etc... Ces nouveautés ont conditionné une partie importante de notre accompagnement des équipes en santé publique au second semestre.

ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ PUBLIQUE

Afin d'accompagner au mieux les équipes, différents accompagnements ont été menés en santé publique cette année : des accompagnements individuels et collectifs. Les accompagnements individuels sont au nombre de 26 cette année et sur différents thèmes :

Démarche qualité	4
Santé publique	4
Protocoles	15
Implication des usagers	3

Tableau des accompagnements individuels menés en 2022

Dans l'objectif de mieux coller aux réalités de terrain, la FémasIF a mis en place des cycles d'accompagnement dans plusieurs départements pour rappeler la méthodologie pour rédiger des missions de santé publique et des protocoles pluriprofessionnels. Pour organiser ces accompagnements collectifs, nous avons contacté en amont les délégations départementales ARS et les CPAM pour voir quels étaient leurs ressentis vis-à-vis des besoins des équipes sur ces thématiques. En partenariat avec eux, nous avons donc construit des webinaires sur les thématiques choisies.

Thématique(s)	Département
Démarche qualité	93
Santé publique	94
Protocoles	95

Ces webinaires ont réuni une quinzaine de participants à chaque session. Cela nous a permis de rappeler les attentes et les points à ne pas oublier dans la rédaction d'un protocole pluriprofessionnel ou d'une mission de santé publique.



L'AVENANT 1 À L'ACI MSP

A la suite de la sortie du nouvel avenant à l'ACI MSP, deux webinaires ont été réalisés pour les équipes de MSP en Ile-de-France :

- Un webinar de présentation générale, le 13 septembre, avec la participation de la CPAM 91. Toutes les nouveautés de l'avenant ont été présentées. Le webinar a réuni 106 participants.
- Le second webinar a abordé des points pour lesquels les équipes rencontrent des difficultés : gestion de crise sanitaire et protocoles de coopération nationaux. Le Pôle de Santé des Allymes a présenté son expérience sur la mise en place des protocoles de coopération nationaux. Organisé le 15 novembre, il a réuni 83 participants.

Le nouvel avenant à l'ACI MSP introduit un nouveau critère socle : la gestion de crise sanitaire, présenté plus en détails lors du second webinar sur l'avenant à l'ACI MSP. Afin d'accompagner au mieux les équipes, la FémasIF a participé à la



rédaction d'un « Memento pour plan de crise sanitaire en MSP ». Ce guide, réalisé en partenariat avec la FemasCo, la Forms et AVEC santé, dresse une liste de recommandations pour s'organiser en équipe afin d'anticiper la survenue d'une crise sanitaire. Forte de nombreux retours d'expériences concernant la gestion de la pandémie du COVID-19 par les MSP, les fédérations, dont la FémasIF, ont pu mettre en exergue les facteurs facilitant une réponse coordonnée et efficace en situation de crise.

LES PROTOCOLES DE COOPÉRATION LOCAUX ET NATIONAUX

• Les protocoles locaux de coopération

Le 31 mai, la FémasIF a participé à un webinar réalisé par AVEC santé et la DGOS au sujet des protocoles locaux de coopération. Ce nouveau dispositif a été présenté à chaque fédération pour ensuite former les équipes en région sur ce sujet.

Qu'est-ce qu'un protocole local de coopération ?

Ce sont des protocoles où le sujet de délégation de compétence est libre pour les équipes des structures d'exercice coordonné. Le financement de ces protocoles n'a pas encore été décidé.

Le 5 juillet, la FémasIF a organisé un webinar pour présenter les protocoles locaux de coopération aux équipes franciliennes. 51 personnes étaient présentes.



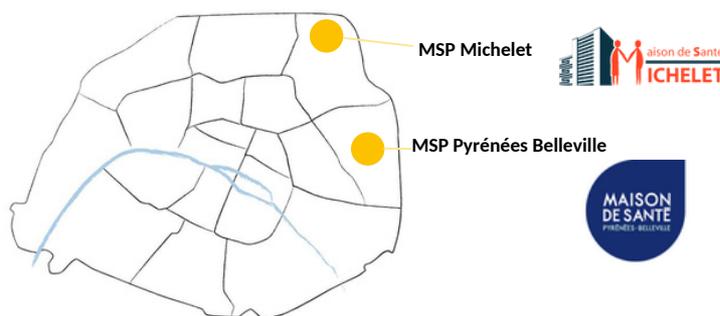
• Les protocoles nationaux de coopération

Comme vu précédemment, les protocoles de coopération ont été (re)présenté aux équipes le 15 novembre lors d'un webinaire dédié aux points de difficulté du dernier avenant à l'ACI.

PROJET BOITE À OUTIL COLLABORATIVE SUR LA PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES

AVECsanté a lancé un projet de prévention autour de la construction collaborative d'un espace numérique rassemblant des outils de prévention en soins primaires (supports pour faciliter la communication avec les patients, supports ludiques pour animer des groupes de parole, etc), dédiée plus spécifiquement au repérage et à l'orientation des patients en situation de conduites addictives (tabac, alcool, cannabis). Il durera 3 ans (2022-2024) et sera financé par le Fonds de lutte addiction, via la CNAM. Dans ce projet, deux MSP franciliennes participent : la MSP Pyrénées Belleville et la MSP Michelet.

Quatre groupes de travail thématiques se sont réunis pour créer la boîte à outils. Les quatre thèmes étaient : alcool, tabac, cannabis et méthodologie. La FémasIF a participé au groupe de travail méthodologie qui s'est réuni quatre fois en 2022.



Quatre groupes de travail thématiques se sont réunis pour créer la boîte à outils. Les quatre thèmes étaient : alcool, tabac, cannabis et méthodologie. La FémasIF a participé au groupe de travail méthodologie qui s'est réuni quatre fois en 2022.

PERSPECTIVES 2023

2023 sera l'année de l'ouverture de la boîte à outil collaborative sur la prévention des conduites addictives. Les équipes expérimentatrices sont aujourd'hui en phase de test. A l'issue de l'année, chaque équipe aura testé deux outils.

L'accompagnement en santé publique sera marqué par la mise en place de l'avenant 1 et des nouveautés comme les protocoles de coopération locaux et nationaux, la mise en place de la mission retrouve ton cap, ou encore les protocoles concernant l'insuffisance cardiaque.



ANNEXES



ÉLÉMENTS FINANCIERS



LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

En 2022, nous avons 3 budgets pour 3 projets:

1/ le CPOM qui comprend notre activité d'accompagnement global (325 838€) subventionné par l'ARS, et auquel s'ajoute la subvention de la DASES de 15 000€.

2/ Le projet IPA (196 247€) de mars 2022 à mai 2023

3/ Et le projet PACTE 3 pour la session de 2021 à 2023.

Sur les subventions

Un nouveau CPOM a été signé entre l'ARS IdF et la FémasIF au mois d'août 2022 pour la période 2022-2024. En 2022 la subvention s'élève à 325 838 €. Et nous permet d'avoir un salarié supplémentaire.

Nous avons également signé une convention de subventionnement au titre du FIR avec l'ARS IDF pour une durée d'un an à partir de mars 2022 jusqu'à mars 2023, d'un montant de 196 247 €. La convention a pour objet la promotion et l'accompagnement des IPA en MSP et elle a été prolongée par avenant jusqu'à fin mai 2023.

La FEMASIF a renouvelé sa demande de financement de 15 000€ à la Ville de Paris, qui lui a accordé la totalité cette année.

Subventions 2022	Montant	Période de versement
ARS - CPOM 2022	325 838	2022
DASES - Subvention de mise en œuvre des projets territoriaux dans les MSP à Paris	15 000	2022
ARS IdF - Projet IPA	196 247	2022
Montant total (€)	353 975	

Détails des charges 2022

Descriptif et comptes 2022	Charges
60 - Fournitures administratives, équipement, entretien et matériel informatique, achats d'études, indemnités de représentation de la FémasIF	82 211
61 - Loyer bureaux, charges et assurance	44 670
62 - Honoraires comptable, CAC, communication, conseil juridique, frais de télécom, colloque, voyages et déplacements	38 247
63 - Impôts et taxes (formation prof continue)	3 898
64 - Salaires et traitements	253 333
64 - Charges sociales	86 305
65 - Réversion cotisations AVEC Santé (régulé début 2022)	10 151
68 - Dotation aux provisions	9 707
68 - Dotation aux fonds dédiés	85 396
68 - Dotation aux amortissements	3 683
Montant total	617 601

Nous observons une augmentation des charges due à différents facteurs :

- Augmentation des activités et du nombre de salariés.
- Dotations aux provisions importantes (IJSS de 9 707€ en attente)
- Augmentation des honoraires extérieurs (achats d'études) avec le projet IPA (IRDES, groupe de travail, ...)



FémasIF

Fédération des Maisons et Pôles de Santé
en Île-De-France

Rédaction :

L'équipe de la FémasIF

Mise en page et graphisme :

Clara Lemarchand

Nos partenaires financiers :



Rapport d'Activité 2022

www.femasif.fr
contact@femasif.fr